

CONGO DES ÉLECTIONS TROP CALMES POUR ÊTRE HONNETES...

CALME. Ainsi les observateurs présents en République démocratique du Congo ont-ils décrit le déroulement du second tour de l'élection présidentielle qui a eu lieu le 29 octobre. Calme contre toute attente. Car en RDC, les affrontements sanglants sont légion. Pourquoi, alors, cette étape a-t-elle été différente ? « Les principaux intéressés n'ont plus intérêt à faire la guerre », explique un expert Afrique du ministère des Affaires étrangères. Les deux candidats, l'actuel président Joseph Kabila (45 % des votes au premier tour) et le vice-président Jean-Pierre Bemba (20 %) auraient, semble-t-il, accepté de négocier le calme. Un soulagement pour l'ONU, qui investit annuellement plus de 1 milliard de dollars dans sa mission au Congo (Monuc), la plus importante de ses dix-huit missions de maintien de la paix. Qu'ont obtenu les prétendants en échange de la maîtrise de leurs troupes ? Les

transactions n'ont pas été rendues publiques. Une piste semble cependant se dessiner du côté de Jean-Pierre Bemba, visé par une plainte déposée pour « crimes de guerre » devant la Cour pénale internationale, un organe du Conseil de sécurité de l'ONU. Car, le 29 octobre, une « Déclaration d'intentions post-électorales » était signée par les deux candidats, sous parrainage de la Monuc. Le futur perdant s'y engage, en cas de contestations des résultats prévus le 19 novembre, à renoncer à l'usage de la violence. Quant au gagnant, il y promet de garantir la sécurité du perdant, et de « respecter (sa) liberté de circulation sur l'ensemble du territoire national, ainsi que d'entrée et sortie du territoire, sans aucune restriction ». Jean-Pierre Bemba échapperait ainsi à une sanction internationale. Ranimant le débat sur l'incompatibilité, parfois, entre justice et paix. ■

KATIA CLARENS

MÉDECINE RAJEUNIR SANS BISTOURI

PRÉVENIR ET COMBATTRE les signes du vieillissement sans recourir à une intervention chirurgicale, c'est l'atout maître de la médecine esthétique. Avec ses méthodes douces et abordables, cette discipline devient un phénomène de société : selon des estimations, 450 000 actes sont pratiqués chaque année en France. Le traitement des rides à l'aide de produits résorbables est parmi les plus fréquents.

« On emploie la toxine botulique pour traiter les rides frontales horizontales, les rides du lion et les pattes d'oie, explique le Dr Maurice Dray, médecin esthétique à Paris. La méthode est au point, mais exige une compétence du médecin pour bien

maîtriser les points d'injection et leur profondeur afin de préserver l'expression du visage. » La toxine botulique a des contre-indications – grossesse, pathologies liées aux muscles... – et rarement des effets secondaires. Cependant, l'abus d'injections rend le produit inefficace, l'organisme produisant des anticorps à cette toxine.

« Lorsque les rides sont installées, nous utilisons l'acide hyaluronique, poursuit le Dr Dray. Il atténue nettement les sillons nasogéniens et donne du volume aux lèvres fines ou aux joues creuses. Les produits de comblement les plus récents, obtenus par effet de synthèse, sont efficaces huit mois. »

D'autres procédés agissent sur la qualité de la peau et sa



IRAK DANS LE VISEUR DU SNIPER

Un pas de plus dans l'horreur, un degré plus haut dans la propagande. « Juba le sniper » est la nouvelle arme de la guérilla irakienne contre les forces de la coalition. Ses insoutenables vidéos, montrant ses victimes abattues au fusil à lunette, sont partout sur internet et circulent au marché noir dans le monde arabe. Ce tireur, dont on ne connaît ni l'âge ni le visage, se vante d'avoir tué une quarantaine de soldats. Ses premières vidéos dateraient de novembre 2005. Pendant un temps, des rumeurs de sa capture ont filtré. Mais les tirs mortels n'ont pas cessé. Symbole meurtrier, « Juba le sniper » n'existe probablement pas. Son nom incarne sans doute plusieurs tireurs d'élite irakiens. Mais peu importe. Chacune de ses cibles atteintes aggrave encore la guerre civile en Irak. C. H.

tonicité, comme le Mesolift, un cocktail de vitamines et d'acide hyaluronique ou le peeling doux, à base d'acide de fruit. « Les peelings les plus doux apportent un coup d'éclat au teint, confirme le Dr François Turmel, président du Syndicat national de la médecine esthétique. Les peelings plus profonds effacent les taches pigmentaires et régénèrent la peau, mais exigent une préparation adaptée. »

Récemment mis au point, les fils tenseurs crantés traitent le relâchement de la peau : des fils en polypropylène, résorbables ou non résorbables, sont introduits, sous anesthé-

si locale, dans la graisse sous-cutanée du visage. Cette intervention alternative au lifting ne modifie pas la physiologie du visage.

Si les outils sont efficaces, il reste à trouver le praticien qui saura les utiliser au mieux. Tout médecin est autorisé à pratiquer des actes de médecine esthétique. Or, dans ce domaine, l'expérience et le savoir-faire font la différence. « C'est pourquoi nous luttons pour que la médecine esthétique soit reconnue comme une spécialité disposant d'une formation spécifique, insiste le Dr François Turmel. Ce serait un premier gage de garantie. » ■ M. B.-C.

TOUT SAVOIR SUR LA MÉDECINE ESTHÉTIQUE



Téléchargez les conseils du Dr Dray, médecin esthétique à Paris et du Dr François Turmel, président du Syndicat national de médecine esthétique.

www.lefigaro.fr/podcasts